

RELEVÉ DE DECISIONS - CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Premier Adjoint, Philippe FERCOT.

Etaient présents : MM. Philippe FERCOT, Jacqueline MOREL, Laurence BERTRAND, Guillaume CAMUS, Chantal CHARPENTIER, Emilie CHOISMIN, Isabelle DESSERY, Evelyne DESSUILLE, Bernard DHOURY, Baptiste LECAT, Séverine LEGRANGER, Frédéric MULLER, Didier VOITURONT, Fabrice LOCMENT, Brigitte VASSEUR.

Etaient absents représentés : Stanislas BARTHELEMY donne pouvoir à Philippe FERCOT, Jonathan PETITALOT donne pouvoir à Laurence BERTRAND

Absents excusés : Christophe HENRIQUET, Marion FREDON

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents et représentés : 17

A été élu secrétaire de séance : Monsieur Bernard DHOURY

Le procès-verbal de la séance du 2 mai 2023 a été approuvé à l'unanimité.

✓ **DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023**

L'assemblée, à l'unanimité, désigne les délégués et les suppléants suivants :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Stanislas BARTHELEMY	Evelyne DESSUILLE
Jacqueline MOREL	Bernard DHOURY
Philippe FERCOT	Isabelle DESSUILLE
Laurence BERTRAND	
Frédéric MULLER	

Le procès-verbal établi en triple exemplaire est immédiatement complété et les résultats proclamés et affichés.

✓ **AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC – SOCIETE QUARTUS LOGISTIQUE**

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'émettre un avis favorable au projet avec les prescriptions suivantes :

- L'entrepôt devra prévoir une aire d'attente de 2 voire 3 camions accessible par l'extérieur du site. Il permettra de stationner des camions dans l'attente de leur prise en charge par le site. La rue des Ormelets ne permet pas que les camions soient en attente sur le domaine public et le site tel que présenté ne permet pas à un camion d'attendre avant son entrée sur le site sans bloquer l'accès,
- De ne pas supprimer ni remplacer le stop situé actuellement rue des Ormelets.

✓ **ACHATS DE TICKETS D'ENTREE A LA BASE NAUTIQUE**

L'assemblée, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à commander des tickets d'entrée à la base nautique pour la somme totale de 1 800 € soit 600 tickets à 3 € ; il est précisé que seuls les tickets utilisés sur la saison seront facturés à la commune
- D'autoriser la revente de ces tickets uniquement aux enfants résidant à Longueil Sainte Marie, âgés de 3 à 15 ans, soit 8 tickets par enfant maximum, pour un montant de 1€ le ticket,
- D'ouvrir cet avantage aux enfants du personnel communal dans les mêmes conditions.

✓ **AIDE AUX PARTICULIERS A L'ACHAT DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES -**

Après en avoir délibéré, l'assemblée, avec une abstention et seize voix pour, décide :

- D'approuver la participation financière sous la forme d'une subvention exceptionnelle pour l'acquisition de panneaux photovoltaïques à hauteur de 1 € le watt, plafonné à 600 €
- D'approuver le règlement d'attribution d'aide à l'acquisition de panneaux photovoltaïques avec les modifications apportées, joint en annexe,
- D'inscrire au budget de la commune les crédits nécessaires au compte 65741,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le règlement définissant l'objet, le montant et les conditions d'attribution de l'aide et toutes pièces afférentes.

✓ **CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL A TEMPS COMPLET A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2023**

L'assemblée, à l'unanimité, décide de créer un poste d'adjoint technique contractuel, à temps complet à compter du 1^{er} juillet 2023.

Longueil Sainte Marie, le 13 juin 2023

Le Président de séance,
Philippe FERCOT

